



Informations de la CFMP

107^e séance plénière du 3 février 2017 à Berne

Examens fédéraux de maturité professionnelle

Denise Fiechter du bureau Fischer & Sievi a repris le 1^{er} février 2017 la direction du secrétariat des examens fédéraux de maturité professionnelle, succédant ainsi à Anette Hegg. Pour la session d'examen 2017, on compte 300 inscriptions.

Les directives ainsi que les exemples d'examen pour l'examen fédéral de maturité professionnelle, s'appuyant sur l'ordonnance entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, vont être élaborés par le SEFRI en collaboration avec des enseignants du degré secondaire II et des hautes écoles spécialisées. La direction du projet a été confiée à Nicoletta Gullin, SEFRI. La première session d'examen sur la base de la nouvelle ordonnance sera organisée en 2019. Les directives seront disponibles à la fin de l'année 2017 et les exemples d'examen pour l'été 2018. Les premières filières préparatoires démarrent en février 2018.

Procédures de reconnaissance

La CFMP s'est prononcée en première lecture sur 11 demandes de reconnaissance, 6 demandes ayant été assorties de conditions. 5 demandes de reconnaissances ont été traitées en deuxième lecture sur la base de la prise de position des cantons. Les demandes de reconnaissance ne concernent actuellement que les filières MP 2. Elles émanent des cantons de Berne, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich.

L'école et le canton doivent assurer la réalisation des conditions jusqu'au délai prescrit. Les experts scolaires sont chargés de contrôler la réalisation des conditions. Ils rédigent un bref rapport dans lequel ils font état du développement des points qui ont été critiqués et qui ont été soumis à condition. En fonction du résultat, ils présentent une demande de levée des conditions.

Prochaine date pour l'échange d'expérience entre les experts scolaires et les membres de la CFMP

Un échange d'expérience est agendé pour le 5 mai 2017 entre 9 h 30 et 16 h à Berne entre les experts scolaires de la CFMP et les membres de la CFMP.

Anette Hegg, responsable du secrétariat de la CFMP

16 février 2017